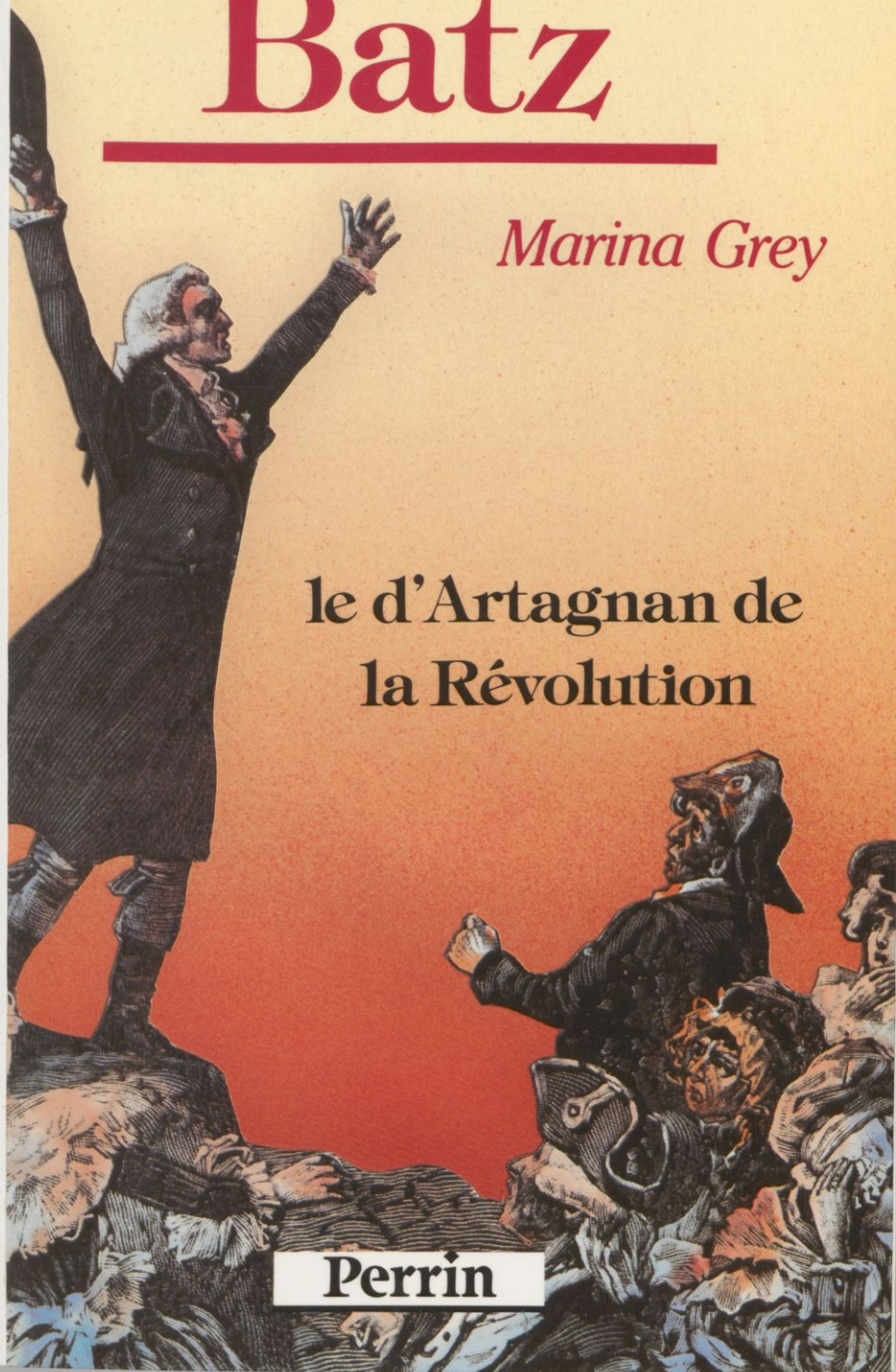


# Le baron de Batz

---

*Marina Grey*

le d'Artagnan de  
la Révolution



**Perrin**

DU MÊME AUTEUR

A la Librairie des Sciences et des Arts

# LE BARON DE BATZ

Aux éditions Stock

LES ARMES BRANCHES, un roman de Jean Boudry  
LES AVENTURES DE GIL COUSIN par le docteur G. de L'Épée  
MONTAIGNE AU GUERRA

A la Librairie des

LA BÊTE DE L'ÉTOILE  
1. GÉNÉRAL ROMAN CONTINUÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE  
1. L'ÉTOILE ROMAN  
1. LE CHATEAU DE SOULE CONTINUÉ ROMAN  
LE GÉNÉRAL MERTY À SOULE

Aux Éditions de la Cité

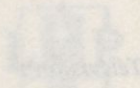
LE PAYSAN DE LA CÔTE ROMAN

Aux Éditions Calmann-Lévy

ROMAN... À TROIS HEURES ROMAN

Aux Éditions Arrière Scène

LE MONDE AU RÉVERS ENCYCLOPÉDIE DES ÉCRIVAINS CÉLÈBRES EN COLLE  
ROMAN



LA ROSE ROMAN  
LA ROSE DE GOND  
AU PAYSAN DE LA CÔTE ROMAN

8° Ln<sup>27</sup>  
96424

DU MÊME AUTEUR

*A la Librairie Académique Perrin :*

LA CAMPAGNE DE GLACE.

HÉBERT, LE « PÈRE DUCHESNE » AGENT ROYALISTE. Ouvrage couronné par l'Académie française. Grand Prix Sola Cabiati de la Ville de Paris.

MON PÈRE, LE GÉNÉRAL DÉNIKINE.

ENQUÊTE SUR LE MASSACRE DES ROMANOV.

ENQUÊTE SUR LA MORT DE LOUIS XVII.

*Aux éditions Stock :*

LES ARMÉES BLANCHES, en collaboration avec Jean Bourdier.

LES AVENTURES DU CIEL, couronné par la Société des Gens de Lettres.

MIMIZAN-SUR-GUERRE.

*A la Librairie Plon :*

LA SAGA DE L'EXIL :

1. SOPHIA, roman couronné par l'Académie française.

2. LIUBA, roman.

3. LE CHÂTEAU DU SOLEIL COUCHANT, roman.

LE GÉNÉRAL MEURT À MINUIT.

*Aux Presses de la Cité :*

LE RENDEZ-VOUS IMPOSSIBLE, roman.

*Aux éditions Calmann-Lévy :*

RENDEZ-VOUS... À CINQ HEURES, roman.

*Aux éditions Aimery Somogy :*

LE MONDE AU FÉMININ, ENCYCLOPÉDIE DES FEMMES CÉLÈBRES, en collaboration.

*Télévision :*

LA ROUE TOURNE.

LA RÉGLE DE CINQ.

AU RENDEZ-VOUS DES SOUVENIRS.

1265954

92

MARINA GREY

LE BARON DE BATZ

Le d'Artagnan  
de  
la Révolution



Perrin  
8, rue Garancière  
Paris

849



DL-29031991-09710

MARINA GREY

AUTUMN 2000

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

# LE BARON DE BATA

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

de la Révolution

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

1. Le Baron de Bata
2. Le Baron de Bata
3. Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

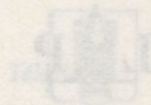
Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata

Le Baron de Bata



Perrin

© Librairie Académique Perrin, 1991.  
ISBN 2.262.00678-4



## AVANT-PROPOS

Lorsque l'on entreprend un ouvrage historique, on s'aperçoit vite que l'on ne peut que lui consacrer les dix ou douze années qu'il faut pour une première esquisse. Dans le cas du baron Jean de Balth, cette démarche se justifiait mieux. Que le lecteur sache par lui-même.

*A François-Xavier de Vivie de Régie.*

### Sur l'auteur :

« Né à Gaule, près de Tassin, le 29 décembre 1760 » - *Bibliographie*, 1852.

« Né le 29 janvier 1761 » - *Dictionnaire de Biographie*, 1849.

« Né à Gaule, Gers, en 1761 » - *Almanach de Nivernais*, 1801.

« Né à Gaule, Gers, en 1761 » - *Grand Dictionnaire d'histoire de France*, 1879.

### Sur l'ouvrage :

L'historien Olivier Elan, qui le fit publier le 26 décembre 1780, soupçonnait que les circonstances venaient de se passer dans le Bata. lui-même qui avait écrit « un extrait de naissance et la généalogie plus historique » de son grand-père de Balth qui avait fait les premières études de médecine à Paris et le compositeur que Louis XVI avait chargé de vérifier si le livre était digne de lui être « présenté » de « servir dans les archives du Roy ».

Certaines parties lui reconnaissent pour auteur le baron de

DL-27031991-07770

A François-Javier de Vries de Sijpe.

© Librairie Académique Perrin, 1991.  
ISBN 2-262-08678-4



## AVANT-PROPOS

Lorsque l'on entreprend de tracer le portrait d'un personnage historique, on espère parfois trouver dans les notices que lui consacrent les dictionnaires des éléments utiles pour une première esquisse. Dans le cas du baron Jean de Batz, cette démarche se révéla vaine. Que le lecteur juge par lui-même.

### *Sa naissance :*

« Né à Gaule, près de Tartas, le 26 décembre 1760 » (*Bibliographie*, 1852).

« Né le 25 janvier 1754 » (*Dictionnaire des biographies*, 1949).

« Né à Goutz, Gers, en 1761 » (*Larousse* en 10 volumes, 1960).

« Né à Goutz, Gers, en 1754 » (*Grand Dictionnaire d'histoire de France*, 1979).

### *Sa noblesse :*

L'historien Olivier Blanc, qui le fait naître le 26 décembre 1760, soupçonne que les contradictions entre les dates sont dues à Batz lui-même qui aurait fourni « un extrait de naissance et la généalogie d'un homonyme, d'un Jean-Pierre de Batz qui possédait les quartiers de noblesse nécessaires » à la commission que Louis XVI avait chargée de vérifier si le baron était digne de lui être « présenté », de « monter dans les carrosses du Roy ».

Certaines notices lui reconnaissent pour aïeul ce Manaud-



le-Faucheur qui, en 1577, sauva la vie d'Henri IV, mais de nombreux généalogistes, suivant en cela les avis de leurs prédécesseurs d'Hozier et Chéron, persistent jusqu'à nos jours à voir en lui un simple nobliau.

*Ses activités :*

Selon les uns, s'il a bien tenté de sauver Louis XVI et Marie-Antoinette, s'il a bien travaillé à dissoudre la Convention, puis le Directoire, « il fut intimement mêlé à de honteux tripotages sur les fonds publics ». « Il paraissait surtout ambitieux de faire fortune. » « Batz prétend avoir assisté à la séance de la Convention où l'on parlait contre lui. Ce qui n'est pas douteux, c'est l'incroyable audace de cet intrigant royaliste. »

Selon les autres, « il se signala pendant toute la durée révolutionnaire par un dévouement héroïque et sans bornes à la famille royale ». « Il mit sa fortune à la disposition des émigrés. » « Il suffit de lire les injonctions pressantes et répétées des comités à Fouquier-Tinville pour le rechercher et le faire arrêter par tous les moyens et à tout prix (trois cent mille francs) et l'on sera convaincu des vives et continuelles alarmes que cet homme *seul* inspira à ceux mêmes qui faisaient trembler *toute* la France. »

*Son mariage :*

« Il mourut sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle du Val d'Eprêmesnil. »

« Sans enfant après un mariage avec Mlle du Val d'Eprêmesnil, il épousa, en 1808, Michelle Thilorier. »

« Il ne se maria que sur le tard, épousant son ancienne maîtresse Michelle Thilorier. »

*Sa mort :*

Tous les auteurs des notices et des biographies s'accordent sur la date de sa mort — 10 janvier 1822 — sinon sur ses causes.

« Sa mort parut mystérieuse à certains de ses contemporains. »

« Des bruits fâcheux coururent sur sa fin. Se laissa-t-il à commettre un faux ? »

« On accordait au baron vingt-quatre heures dans le cas où

il préférerait échapper par le suicide à l'arrestation immédiate. Et le lendemain, on le trouva mort. »

« Il mourut d'une crise d'apoplexie. »

*Son souvenir :*

« Son rôle est plus ou moins bien jugé par les historiens : tantôt "conspirateur royaliste", tantôt "aventurier gascon". »

« Il passait pour un aventurier brutal, sans scrupules, toujours pressé d'argent, dur pour les paysans qui, en revanche, l'appelaient *le voleur*. »

« Il fut inhumé non point en terre bénite dans le cimetière commun, mais sur le bord d'un chemin. »

Autre son de cloche :

« Ne lisait-on pas sa vie au séminaire d'Aire pendant les repas parmi tant d'autres *vies édifiantes*? »

« Cette race des Batz a donné deux des plus chevaleresques figures de notre histoire : le légendaire d'Artagnan et le baron de Batz ! »

Une telle diversité dans les affirmations et dans les opinions ne fit qu'aiguillonner mon désir de mieux connaître Jean de Batz, de cerner, autant que faire se pouvait, sa véritable personnalité et, pour commencer, de séparer dans ses biographies — qui, par leurs contradictions mêmes, paraissent quelque peu fantaisistes — le bon grain de l'ivraie, c'est-à-dire le vrai du faux.

La date de la mort du baron étant incontestée, je me rendis sur les lieux, au château de Chadieu, dans une commune du Puy-de-Dôme, Autezat (ou plutôt Authezet, un H l'ayant enrichie depuis quelques décennies). Grâce à M. Poitrineau, professeur à l'université de Clermont II, et au maire de l'endroit, M. Stratonovitch, dont le père se révéla avoir été mon « pays », natif comme moi de la même ville russe (ce genre de coïncidence abonde dans mes enquêtes), j'y acquis quelques certitudes. Si Jean de Batz avait été, primitivement, « inhumé sur le bord d'un chemin », ce chemin se trouvait dans le parc du château de Chadieu. Il arrivait que les seigneurs de l'époque préférassent reposer dans leurs terres plutôt qu'au « cimetière commun », une coutume qui ne subsiste plus — légalement — qu'en Corse. Lorsque sa veuve finit par vendre son domaine, en 1836, le cercueil du baron fut transféré dans le petit cimetière jouxtant l'église.

Ce cimetière ayant été désaffecté par la suite, la tombe de Batz se trouve, aujourd'hui, au centre du nouveau cimetière, en dehors du village.

Ce fut cette tombe qui provoqua chez moi de nouveaux doutes : la plaque de marbre blanc qui la surmonte, apposée depuis quelques années, affirme que Jean de Batz était né à Tartas en 1754, mais sur la pierre tombale (« originale » m'a précisé M. Stratonovitch qui accepta de la gratter pour rendre les inscriptions lisibles) on déchiffre : « né le 5 décembre 1760 »...

Aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, j'ai consulté le registre d'état-civil de la commune d'Autezat pour l'année 1822. A la date du 11 janvier, j'ai lu :

« Aujourd'hui... sont comparus messieurs... lesquels nous ont déclaré que le dix de ce mois... est décédé monsieur Jean de Batz... âgé de soixante-deux ans. » Le mot *deux* était barré et le mot *un* s'inscrivait au-dessus.

J'ai calculé mentalement : 1822 moins 61, cela reportait la date de la naissance à 1760-1761.

Dans sa biographie de Batz, Gosselin Lenotre cite, sans pour une fois dévoiler ses sources, un « acte de naissance » :

« L'an 1761, le 6 décembre, naquit à Goutz et a été baptisé le lendemain, Jean, fils légitime de Messire Bertrand de Batz, baron d'Armanthieu, et de Dame Marie Delaboge. Parrain Messire *Jean d'Arros*, marraine Delle Quitterie de Chambre, veuve de feu Messire Jean de Batz. »

Une mention suit la signature du vicaire *Lacoste* : « Absent M. le Curé ».

Un autre biographe du baron, Jean de Batz de Mirepoix, cite également le « bulletin de baptême » de son héros et parent. Sa naissance, cette fois, se situe le 26 janvier 1754, non plus à Goutz, mais à Tartas, une localité voisine, dans l'actuel département des Landes. Les parents sont les mêmes, la marraine est toujours Dame Quitterie de Chambre, mais le parrain est différent. C'est *Jean-Pierre de la Boge*, le grand-père maternel qui donne ses deux prénoms à son filleul, et le curé, présent, signe *Dupin*.

Je parvins à me procurer la photocopie de la page du registre paroissial de Tartas, mentionnant la naissance de Jean-Pierre de Batz et son baptême en 1754 et confirmant en tous points les renseignements fournis par Batz de Mirepoix.

Ne pouvant soupçonner une erreur dans la documentation de Lenotre, j'imaginai, un moment, qu'un deuxième fils, un deuxième Jean, était né aux parents de « mon » Batz (d'Artaignan n'avait-il pas prénommé ses deux fils successifs Louis ?) et que, probablement, cet enfant disparut en bas âge. Les Archives départementales des Landes et du Gers devaient faire effondrer cette hypothèse. Aucun enfant portant le nom de Jean de Batz n'était né à Gouts, dans les Landes, pas plus qu'à Gouts, dans le Gers, en 1761.

Je finis par retrouver les « sources » de Lenotre. En effet, aux Archives historiques de l'armée de terre, au château de Vincennes, est conservée une copie manuscrite d'un « bulletin de baptême », que l'historien a consulté, y est-il noté, en octobre 1893. Je découvris que c'était là un faux présenté par Jean de Batz lui-même pour des raisons que je me propose de préciser le moment venu.

Il n'y avait plus de doute pour moi, « mon » Batz était bien né à Tartas, dans les Landes, le 26 janvier 1754, et si sa pierre tombale porte une date postérieure, c'est que ses proches, y compris sa propre femme, avaient accepté les déclarations erronées du baron.

C'est la question de son mariage — de ses mariages ? — qui me parut, ensuite, digne d'investigation. Je m'aperçus que ceux qui lui donnaient pour femme unique une demoiselle du Val d'Eprémèsnil, tout comme ceux qui lui adjoignaient une Michelle Thilorier, comme ceux, encore, qui n'évoquaient que cette dernière, avaient, globalement, raison... puisqu'il s'agit d'une seule et même personne.

Michelle — qui, par ailleurs, préférerait qu'on l'appelle Désirée — était la fille d'un premier lit de Mme Thilorier ; veuve de bonne heure, celle-ci épousa Jean-Jacques du Val d'Eprémèsnil. Vivant chez son beau-père, la jeune Michelle-Désirée y rencontra le séduisant baron, ne put guère résister à son charme, mais dut attendre une quinzaine d'années pour devenir sa femme légitime.

Naissance, mariage, mort, ces problèmes fondamentaux — mais non prépondérants lorsqu'il s'agit d'un Jean de Batz — étant élucidés, je cherchai à me faire une idée très précise du rôle joué par Batz dans les années cruciales de la Révolution.

Un baron Jean de Batz de Mirepoix, que j'ai déjà cité, avait publié, au début de ce siècle, une biographie en deux volumes de son parent, fondée sur d'importants documents autographes qu'il s'était procurés. Il possédait, écrivait-il, dans son château de Mirepoix, des brouillons de récits, des ébauches de Mémoires et de nombreuses lettres rédigés par Jean de Batz lui-même. N'ayant pas retrouvé à Mirepoix, dans l'Ariège, le château en question, je finis par le localiser dans le Gers. C'est une gentilhommière située dans le village Sainte-Christie d'Auch. La petite-fille de l'auteur y demeure. Je lui demandai donc, par lettre, l'autorisation de consulter les précieuses archives de son grand-père. N'obtenant pas de réponse (malgré l'envoi d'une enveloppe timbrée), je profitai du voyage d'une amie dans ce département, lui demandai de « contacter » la châtelaine. Celle-ci se montra fort réticente et affirma tout ignorer des documents qui auraient disparu : « Ou bien grand-père les a vendus, ou bien on les lui a volés... »

Me voici donc réduite à ne me référer qu'aux textes publiés par Jean de Batz de Mirepoix, et, comme je le ferai souvent, je désignerai l'auteur de la biographie par les initiales J.B.M., afin d'éviter toute confusion avec le héros de ce livre, son presque homonyme, Jean de Batz d'Armanthieu.

Les trésors des Archives nationales me permirent, enfin, de parfaire le portrait du « d'Artagnan de la Révolution ».

Le voici.

## DE TARTAS À VERSAILLES

Bertrand de Batz, baron d'Armanthieu et lieutenant de la sénéchaussée de Tartas, en Chalosse, n'était pas un homme très ambitieux. Certes, il avait songé, dans sa jeunesse, à redorer le blason familial qui avait bien pâli, en demandant que fût officiellement reconnue son appartenance à la lignée de ces Batz dont l'un des ancêtres, Manaud-le-Faucheur, vénéral en Gascogne, avait sauvé la vie d'Henri IV lors de la prise de la ville d'Eauze en 1577, alors que des traîtres l'entouraient en hurlant : « Tirez à la braye verte ! » Dès les premières réticences de Louis Pierre d'Hozier, le célèbre généalogiste de la Cour, Bertrand avait tristement contemplé les armoiries des Batz d'Armanthieu (« d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois chicots du même posés en pal, deux en chef et un en pointe, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules »), puis, consciencieux, s'était replongé dans les tâches quotidiennes d'une juridiction provinciale. Il fut d'autant plus agréablement surpris lorsque son fils unique, à peine sorti de son collège (celui de Pau, disent les uns, celui de Bordeaux, affirment les autres) où rejetons de comtes, de princes et de marquis se côtoyaient, lui annonça qu'il prouverait, coûte que coûte, que son arrière-arrière-arrière-grand-père était bien le célèbre Manaud.

Ce fils, Jean-Pierre, à dix-huit ans (nous sommes en 1772) avait, déjà, toutes les audaces. Il s'en alla, pour commencer, visiter un parent prestigieux, un Batz de Tranquelléon qui avait ses entrées à Versailles, mais qui vivait dans son château du Condomois. La réception fut fraîche. L'ado-

lescent, que l'on avait refusé de reconnaître pour « cousin », s'en revint dépité mais jura qu'il aurait sa revanche. Trop jeune encore pour affronter les hautes instances nobiliaires, Jean-Pierre, ou plutôt Jean, car le garçon se dépouille très vite de son second prénom, décide alors de tenter une carrière militaire et, en cette même année 1772, s'engage dans le Reine-Dragons où il espère se faire des relations utiles et obtenir un avancement des plus rapides. Il est bientôt déçu, du moins quant au second souhait, ne parvient pas, quatre ans durant, à progresser. Emu par le sincère désarroi de son subordonné, séduit par sa vitalité, le commandant du régiment accepte d'intercéder en sa faveur. Le 18 août 1776, il adresse un « mémoire » au ministre de la guerre qu'il connaît de longue date :

« Le comte de Flamarens, Brigadier des armées du Roy, Mestre de camp des Dragons de la Reine, supplie Monsieur le Comte de Saint-Germain de vouloir bien accorder le Brevet de sous-lieutenant, à M. Debatz, volontaire audit régiment depuis quatre ans. C'est un très bon officier qui a beaucoup de Talent et de Zèle pour son métier<sup>1</sup>. »

Le comte de Saint-Germain eût sûrement accédé à la demande de son ami n'eût-il été brusquement remplacé par le prince de Montbarrey. Hésitant à demander à son commandant une nouvelle intervention, Jean entreprend des démarches personnelles auprès de ce nouveau ministre. N'étant pas parvenu à se faire recevoir, il rédige, à Fontainebleau où son régiment est cantonné, la missive suivante :

28 octobre 1776

Mon Prince,

« Mr. le Mis de Brancas avec qui j'ai eu l'honneur de me présenter plusieurs fois à votre porte, a bien voulu vous parler en ma faveur et m'assurer de votre part que vous recevriés avec bonté un mémoire que j'ai de Mr. le Cte de Flamarens. J'en ai bien de la reconnaissance. Elle serait complète si vous vouliez bien m'accorder une demande qu'on croit la plus juste possible. La voici en deux mots.

« J'entrai, il y a quatre ans, dans le régt des dragons de la reine avec Promesse de Mr. de Flamarens du premier emploi

1. Archives historiques de l'armée de terre.

Louvois le 28. 8<sup>bre</sup> 1776

Messieurs

Monsieur

Monsieur

La M<sup>re</sup> de Brancas, avec qui j'ai eu l'honneur de me près à voir plusieurs fois à votre suite, a bien voulu vous parler en ma faveur et m'a assuré de votre part que vous recevriez avec bonté un mémoire que j'ai de M<sup>re</sup> la C<sup>te</sup> de flamarens, j'ai bien de la reconnaissance. Elle se voit complote si vous voulez bien m'adresser une demande, qu'on croit la plus juste possible. La voici en deux mots.

Entre il y a quatre ans, dans le regt. des dragons de la reine avec l'appoint de M<sup>re</sup> de flamarens de premier emploi. La force y ayant nommé des sujets de l'écôle militaire. M<sup>re</sup> de flamarens ne peut remplir les braves intentions. Aujourd'hui j'ai vu au passé, ne pouvant donc être présent pour l'admission, la nouvelle formation, ne me laisse d'espérance qu'à un brevet d'officier. La demande fut simplement sans appointement. quatre années de preuve de zèle, et d'approbation de mes chefs, j'obtint en ma faveur cette légère grâce. D'autant moins conséquente que je suis, sans doute, à un grand âge, et mon tems de service, le perd dans cette position.

Je me suis sous supplier aussi, d'avoir égard, aux recommandations de M<sup>re</sup> de flamarens et de M<sup>re</sup> la M<sup>re</sup> de Brancas, sous les auspices de qui j'ai l'honneur de vous adresser de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Mon prince

Votre très humble très  
obéissant serviteur  
De Batz

Lettre manuscrite de Jean de Batz  
au ministre de la Guerre.



vacant. La Cour ayant nommé des sujets de l'Ecole militaire, Mr. de Flamarens n'a pu remplir ses bonnes intentions. Aujourd'hui j'ai vint ans passés, ne pouvant donc être présenté pour Cadet gentilhomme. La nouvelle formation ne me laisse d'Espérance qu'à un brevet d'officier. Je le demande tout simplement sans appointements. Quatre années de preuve de zèle et d'approbation de mes chefs sollicitent en ma faveur cette légère grâce, d'autant moins conséquente que je suis sans doute, vu mon âge et mon temps de service, le seul dans cette position.

« Oserai-je vous supplier aussi d'avoir égard aux recommandations de Mr. le Cte de Flamarens et de Mr. le Mis de Brancas sous les auspices de qui j'ai l'honneur de vous assurer de la parfaite Considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« Mon Prince

« Votre très humble et très obéissant serviteur

« De Batz<sup>1</sup>. »

Le résultat ne se fait pas attendre, et, le 8 décembre 1776, Jean obtient son brevet de sous-lieutenant. Son avancement, toutefois, ne paraît pas devoir être rapide, et le « zèle » vanté par le comte de Flamarens se relâche sérieusement. Bientôt, le chevalier de Coigny, colonel du Reine-Dragons, pourra écrire dans un rapport concernant Batz :

« Je ne l'ai jamais vu au Corps et Monseigneur m'avait donné ordre de le mettre en prison s'il y venait. »

Mais que fait donc le sous-lieutenant ? Il sillonne la France de château en château, cherchant les documents susceptibles de prouver son auguste ascendance, car, depuis l'âge de dix-huit ans — on l'a vu —, il désire ardemment être « présenté » au Roi. N'y parviennent que ceux dont la noblesse remonte à l'an 1399, or, il est reconnu que celle de Manaud est beaucoup plus ancienne. Si Jean parvenait à prouver qu'il descend bien, en ligne directe, du compagnon d'Henri IV, sa cause serait gagnée.

Alexandre Dumas n'ayant pas encore immortalisé Charles de Batz, comte d'Artagnan, descendant lui aussi de Manaud-

1. Archives historiques de l'armée de terre.

le-Faucheur, Jean de Batz ne peut envisager de quelle utilité serait pour lui ce cousinage précis.

La longue quête paraissant achevée, le candidat à la « présentation » adresse en 1779 son dossier à Chérin, successeur du terrible d'Hozier, tout-puissant, lui aussi, en matière nobiliaire. En attendant sa décision qui ne saurait être prise avant un an ou deux, Batz se décide à rejoindre l'armée, non certes le Reine-Dragons où Coigny le menace de prison, mais un autre régiment, « d'exercice » celui-là, que commande le marquis de Lugeac ; il y récolte, trois ans plus tard, le grade de capitaine.

Le détestable Chérin a, entre-temps, refusé de reconnaître pour authentiques certains des documents que Batz lui a remis. Le nouveau capitaine ne se laisse pas décourager ; il fait intervenir en sa faveur des nobles « patentés », puis porte plainte contre Chérin et ose s'adresser à Louis XVI lui-même. Le 20 mars 1784, par un arrêt du Conseil des Dépêches, une « Commission spéciale », composée de onze membres est créée (dont fait partie Chérin, mais également plusieurs amis de Batz, dont Jean-Jacques d'Eprémèsnil) ; elle est chargée de statuer sur l'ancienneté de la noblesse de Jean. Espérant, cette fois-ci, une issue favorable, l'intéressé se sent tenté par un tour en Espagne.

Depuis une vingtaine d'années, le duc de Crillon-Mahon commande en chef les troupes de ce pays et se fait seconder par des compatriotes. Il vient de faire appel au marquis de Lugeac, et celui-ci accepte de prendre Batz pour aide de camp. Le capitaine ne goûtera des charmes ibériques que le temps d'obtenir le grade de colonel dans l'armée espagnole, c'est-à-dire quelques mois. Le voici de retour à Paris où l'attend la meilleure des nouvelles : le 5 mars 1785, Louis XVI, se conformant aux conclusions de sa Commission spéciale, avait enjoint au Parlement, par lettres patentes, d'enregistrer le fait que l'ancienneté de la noblesse de Jean-Pierre de Batz remontait à l'an de grâce... 1160 et de « faire cesser tous troubles et empêchements qu'on y voudrait apporter ».

C'est en habit de cour que le colonel espagnol quitte Paris pour Versailles où, son vieux rêve enfin réalisé, il sera présenté au monarque !

De quoi, comment Jean vit-il à Paris ? Dès avant son départ

pour l'Espagne, il s'était mis à spéculer sur diverses actions et, notamment, sur celles de la Compagnie des Indes.

Créée par Louis XIV en 1664, cette compagnie, initialement nommée Compagnie des Indes orientales, avait d'abord reçu, pour cinquante ans, le monopole de tout commerce et de navigation entre le cap Horn et celui de Bonne-Espérance ; puis, l'entreprise se révélant trop ambitieuse, le monopole avait été réduit aux Indes proprement dites. La Compagnie établit des « comptoirs » successifs à Surate, à Pondichéry, à Chandernagor, à Calicut, à Mahé, à Karikal, à Yanaon, mais ces nombreuses installations devaient être défendues contre brigands ou autochtones révoltés, et la solde des troupes françaises et indigènes était à la charge de la Compagnie qui faillit périr, fut renflouée, déclina, se réveilla... Lorsque Dupleix arrive aux Indes en tant que gouverneur, le prix des actions monte de 630 livres à 2 316 ; puis les comptoirs se réduisent à cinq et les actions retombent. En 1770, Louis XVI décide la mise à mort de cette Compagnie au bord de la faillite. Les actions sont, alors, au plus bas, et le Trésor royal promet de rembourser les actionnaires. En 1783, Calonne arrivant au ministère des Finances, devenant selon le terme de l'époque contrôleur général, songe à rétablir le monopole et le fait en 1785 ; aussitôt, les actions remontent. Ce ne sera qu'en 1790 que l'Assemblée constituante votera la suppression définitive du privilège, mais la liquidation elle-même traînera trois ans encore, et Batz en profitera pour compromettre et abattre quelques conventionnels des plus en vue. Nous n'en sommes point là. En ces dernières années prérévolutionnaires, Jean, étonnamment doué en matière de finances, bien renseigné par des amis banquiers, joue savamment, en « initié » qu'il est, à la hausse, à la baisse, se constitue un fort joli magot. Depuis 1783, un affairiste genevois, un dénommé Clavière, le seconde heureusement dans ses opérations boursières. C'est avec cet « employé » si compétent et si rusé (Clavière, un peu plus tard, sera ministre des Finances, sous Louis XVI d'abord, puis sous la Convention) que Batz, rentré d'Espagne, fonde une compagnie d'assurances sur la vie — une nouveauté en France — qui absorbe en 1787 une autre entreprise rentable qui, elle, assure ses clients contre les incendies. Cette même année, le colonel espagnol se voit

confirmer dans son grade par son pays, devient un « colonel prenant rang à la suite » de la cavalerie, ce qui promet le commandement d'un régiment dès qu'une vacance se présentera.

Toujours en 1787, ses nouvelles sources de revenu permettent à Jean d'acquérir, par l'intermédiaire de son père et pour une somme de cent cinquante mille livres — qu'il verse comptant — la baronnie de Sainte-Croix, voisine de son Tartas natal. Le voici donc baron ! Il s'est déjà offert, quelques semaines plus tôt, une belle propriété, « l'Hermitage », située à Charonne, un hameau qui fait, aujourd'hui, partie de Bagnolet. Ce sera sa maison de campagne pour les jours de repos, de réunions d'amis intimes, Paris restant lieu de travail et de plaisirs.

Batz a quitté le quartier Saint-Eustache où il était modestement logé pour un appartement plus confortable au rez-de-chaussée d'un immeuble, 7, rue Ménars (une rue qui subsiste entre la rue de Richelieu et celle du Quatre-Septembre). Une dame Griois, tante de général et belle-sœur de deux peintres, propriétaire des lieux, les lui avait loués pour une somme raisonnable. La pauvre femme ne pouvait pas imaginer que cette location faite à un gentilhomme paraissant bien sous tous rapports la conduirait, quelques années plus tard, à l'échafaud...

Dans la même maison, mais au troisième étage, loge maintenant la jeune maîtresse en titre de Jean, une chanteuse qu'il avait rencontrée au Théâtre Italien. En voici le portrait tracé par Batz lui-même :

« Marie Babin Grandmaison était née à Blois d'une honnête famille de négociants. Orpheline dès le plus bas âge, elle fut recueillie à Paris chez un parent aisé et y reçut une éducation soignée. Un talent de premier ordre pour le chant, beaucoup de raison et d'économie lui tinrent lieu de patrimoine ; dès qu'elle eut atteint une modeste indépendance, elle termina sa carrière d'artiste pour se livrer à une sorte de passion qu'elle avait pour la solitude, passion dont ne purent la détourner ni l'essor de la jeunesse, ni les agréments rares de la figure, ni les succès d'un talent qui la ramenait souvent au milieu des séductions de la société. »

Des « agréments rares de la figure », je ne sais que ce qu'en écrit J.B.M. Dans les papiers de Batz, il avait retrouvé un croquis épinglé au verso de la feuille où s'inscrivaient les

lignes précitées. Il supposa que c'étaient là les traits de la maîtresse disparue que son amant griffonnait de mémoire et les résume ainsi : « Visage de femme aux grands yeux ; nez à la roxelane, coiffure à la grecque. »

Marie Grandmaison, que l'on appellera aussi « citoyenne Burette », avait un frère qui dirigeait les postes à Etampes, et dont j'aurai l'occasion de reparler. Batz était-il fidèle à sa maîtresse ? C'est peu probable. S'il reste fort discret à ce sujet dans ses Mémoires, la rumeur lui prêtait bon nombre de conquêtes, parmi lesquelles la célèbre Huberty (qui deviendra Mme d'Antraigues), Michelle de Bonneuil, belle-sœur d'Eprémèsnil, Mme d'Eprémèsnil elle-même... Un fait est indéniable : Batz possédait le don de séduire les femmes et d'attirer les hommes. Ce don était-il dû à son physique ? Il n'était guère grand, mesurait un mètre soixante au plus. Le seul portrait que l'on connaisse de lui (et encore, est-ce lui ?), une œuvre de peintre Jean Lethuillier, nous montre, de profil, le visage d'un homme d'une trentaine d'années, au sourire malicieux, à la perruque à catogan. Le front est dégagé, le nez est de forme bourbonnienne, l'œil, très proche de l'arcade sourcilière, paraît clair et le menton avance légèrement. Dans les passeports que l'on délivrera à Jean au temps de la Terreur, on trouve ces précisions : « cheveux et sourcils châains, yeux gris, nez aquilin, bouche moyenne, menton pointu, front grand, visage ovale ».

Si l'on en croit Lenotre, le « magnétisme » de Batz ne serait guère lié à l'apparence physique : « Il est à remarquer, écrit-il, combien tous ceux qui approchent cet audacieux Gascon, tous ceux qui entrent, pour ainsi dire, dans son cercle d'attraction, subissent son influence et, rapidement subjugués et conquis, se laissent aller à lui obéir. » L'historien parle aussi de sa « force morale qui attire et retient les dévouements », du « fluide dont les plus indifférents sont grisés au point de rester fidèles jusqu'à la mort à ce maître qu'ils se sont donné ». Lenotre décrit là, il est vrai, le Batz de la Révolution, l'homme défiant Robespierre, le téméraire conspirateur risquant allégrement sa vie à tout moment, non pas le quasi pacifique « colonel à la suite », l'homme d'affaires des années 1787-1788. Pourtant, dès ce temps-là le « charme Batz » opère pleinement : le ministre Breteuil, le marquis de Brancas-Lauraguais, le prince de Saint-Mauris,

le vicomte de Pons, les Lézardière, La Guiche, Jean-Jacques d'Eprémesnil, d'autres encore, sont déjà des amis dévoués, et ils le resteront.

Louis XVI lui-même s'intéresse au baron. Amours, affaires, divertissements laissent à Jean le temps d'écrire. Il rédige un projet de « Régime fiscal », combattant les idées de Necker et proposant des solutions nouvelles pour réduire le fameux « déficit ». Le monarque entend parler de cette esquisse, exprime le désir d'en prendre connaissance.

« Ce premier succès, raconte Batz, m'attira de nouvelles demandes émanant même du roi et des succès nouveaux ; il en résulta pour moi une consistance bien supérieure à toutes les prétentions de mon âge et de brillantes espérances qui me promettaient tout l'avenir que je pouvais ambitionner, m'animaient au travail et décuplaient mes forces. »

Jean se voit-il, déjà, contrôleur général ? Il fait une nouvelle fois preuve d'audace, rédige un long dialogue, imaginaire bien entendu, entre l'évêque Adalbéron et Hugues Capet. Le chancelier du premier roi de France critique les fautes commises par celui-ci, passe en revue l'état de la noblesse, du clergé, de l'armée et du peuple, dénonce les abus de la justice et de la fiscalité... Le style de ce « dialogue » est fort alerte et tous les faits sont... d'actualité. Son ouvrage terminé, Jean s'empresse de le faire parvenir au monarque. Louis XVI ne se fâche pas, trouve l'écrit plaisant et le montre à la Reine qui exprime le désir de rencontrer l'auteur.

Le fils du lieutenant de la sénéchaussée du modeste Tartas aura, désormais, ses entrées à Versailles.

Extrait des registres de Baptêmes de l'Eglise paroissiale  
de Goulz remis au greffier du présent siège.

Le six mil sept cent soixante et un, et le six décembre  
noyé à Goulz, et a été baptisé de lendemain Jean fils  
légitime de messire Bertrand J. Batz, Baron d'Armenthien,  
et de Dame Marie Delabroge Parvain. Messire Jean Darras,  
Maire de Goulz, et de l'Eglise de Goulz. Messire Jean  
D. Batz qui ont signé Darras, Maire, D. Batz de Delabroge  
Prévôt de Goulz, présent, Racoste Maire absent M<sup>re</sup>  
le Curé. Tous mêmes signés et celles suivantes ont été  
soumis au greffier du présent siège. D'Albert de la Roche  
à tout le susdit extrait des susdits registres de l'Eglise  
paroissiale de Goulz sans y avoir rien ajouté ni diminué.  
Ce qui de quoi nous avons signé le présent extrait le quinze  
janvier mil sept cent soixante dix sept signé (François  
greffier)

Le sixième centième conforme à l'original qui m'a  
été remis par M. de la Roche

Le sixième centième  
de la Roche

Le faux certificat de baptême  
fourni par le baron de Batz au ministère de la Guerre.

## LE FAUX

Dans les Archives historiques de l'armée de terre, au château de Vincennes, se trouve — je l'ai signalé dans mon avant-propos — un extrait de baptême de Jean de Batz. Cet acte est apocryphe. Le code pénal considérait un faux « commis dans une intention frauduleuse » comme « un crime passible de travaux forcés à temps » (article 147). Or, le baron avait bel et bien fourni cet extrait de baptême dans une « intention frauduleuse ». La phrase célèbre de Boulay de la Meurthe (parfois attribuée à tort à Talleyrand) paraît s'appliquer à ce cas : « C'est pire qu'un crime, c'est une faute. »

L'historien le plus objectif a tendance, on le sait, au fil des pages qu'il noircit, à s'engouer du personnage dont il retrace la biographie et, lorsqu'il s'agit d'un héros aussi exceptionnel, aussi attachant que le baron Jean de Batz, une grave accusation contre lui est particulièrement difficile à formuler. Certes, je lui chercherai — et lui trouverai — des excuses, mais je crois que j'eusse préféré, quitte à desservir la vérité, n'avoir jamais découvert cette ombre qui se projette sur la fin de sa vie. Revenons aux faits.

Le 5 avril 1821, le baron, maréchal de camp, demande au ministre de la Guerre, le marquis de Latour Maubourg, sa promotion au grade de lieutenant général. De nos jours, on traduit maréchal de camp par général de brigade (deux étoiles) et lieutenant général par général de division (trois étoiles). N'existait, à l'époque, au-dessus de ce dernier grade,



que la dignité de maréchal de France, les quatre et cinq étoiles étant une création du  $xx^e$  siècle. La solde d'un lieutenant général se montait à près du double de celle d'un maréchal de camp, or Batz avait de pressants besoins d'argent. Aux arriérés des frais de mutation de Chadieu venait en effet de s'ajouter une pseudo-dette des plus imprévisibles.

On se souvient peut-être que Claude Redon, président du tribunal d'appel de Riom et vieux complice de Batz, s'était éteint en août 1817. Ses enfants trièrent ses papiers et retrouvèrent un document, datant de 1793, qui leur parut intéressant ; ils convinquirent leur mère vieillissante d'intenter un procès au baron pour le forcer à payer soixante-dix-huit mille huit cents francs qu'il devait, soi-disant, à Claude Redon, et l'issue du procès semblait devoir leur être favorable. Le délai qui avait été accordé pour verser au fisc le reliquat des frais de mutation expiré, Jean en avait demandé la prolongation ; elle lui avait été refusée. Une menace de saisie planait donc sur Chadieu. Comment trouver suffisamment d'argent pour y parer ? Le seul moyen qui vint à l'esprit de Batz fut le doublement de sa solde à vie par voie de promotion au grade de lieutenant général, avec, qui sait ?, un effet rétroactif... D'où sa lettre à Latour Maubourg.

Tant que Jean réclamait seulement ce cordon rouge honorifique qu'il était sûr d'avoir mérité et qu'on lui refusait obstinément, aucune question d'âge n'intervenait ; il n'en allait plus de même maintenant qu'il s'agissait d'accéder au plus haut grade de l'armée ; un extrait de naissance, ou, plutôt, un certificat de baptême se révélait indispensable.

Batz avait pris, depuis longtemps (coquetterie ou simple mépris des dates ?), l'habitude de se rajeunir quelque peu ; il ne pouvait, toutefois, ignorer en 1821 qu'il était beaucoup plus proche de la septantaine que de ses soixante ans. S'il fournissait au ministère son véritable certificat de baptême, on le trouverait trop vieux pour être promu. Il fallait donc tricher. Il avait tant « triché » déjà, de toutes les façons, au temps de la Terreur et au-delà, à seule fin de rétablir cette monarchie qui se montrait si peu reconnaissante, qu'il trouve quasiment juste, presque normal de recourir, une fois de plus, à ses ruses d'antan.

Voici le texte exact du certificat déposé au ministère de la Guerre :

« Extrait des registres de Baptêmes de l'Église paroissiale de Goutz, remis au greffier du présent siècle.

« L'an mil sept cent soixante et un, et le six décembre, naquit à Goutz et a été baptisé le lendemain, Jean, fils légitime de messire Bertrand de Batz, Baron d'Armanthieu, et de Dame Marie Delabroge. Parrain messire Jean d'Arros, Marraine De Quitterie de Chambre, veuve de feu messire Jean de Batz qui ont signé : d'Arros, Chambre, de Batz et de Labroge présent, de Chambre présent, Lacoste vicaire ; absent Mr. le Curé. Sur la même ligne et celles suivantes est écrit : Je soussigné greffier du Sénéchal d'Albret ait transcrit mot à mot le susdit extrait des susdits registres de l'Église paroissiale de Goutz sans y avoir rien ajouté ni diminué. En foi de quoi nous avons signé le présent extrait le quinze janvier mil sept cent soixante dix sept. Signé [illisible] Greffier. »

En dessous, s'inscrivent, d'une écriture différente, les mots :

« Pour copie conforme à l'original qui m'a été représenté l'Intendant de la 1<sup>re</sup> Don. »

La signature, cette fois, n'est pas indéchiffrable : Joinville. Voici donc Batz rajeuni de huit ans moins deux mois...

De nombreuses questions se posent au sujet de ce document. Jean a-t-il fabriqué lui-même « l'original » dont le ministère prend copie, ou l'a-t-il fait faire par un obscur comparse ? Impossible de le savoir. Pourquoi Goutz et non pas Tartas ? Sans doute pour déjouer la sagacité d'éventuels curieux qui risqueraient de trouver à Tartas la véritable date de naissance : 26 janvier 1754. On pourrait expliquer la substitution de Jean-Pierre de la Boge par un Jean d'Arros dans le rôle du parrain par un simple défaut de mémoire, mais il est plus probable que le premier, grand-père maternel de Jean, étant mort bien avant 1761, il eût été maladroit et imprudent de le faire ressusciter pour l'occasion. Les noms du vicaire Lacoste et du greffier (celui-ci, illisible) sensé avoir copié en 1777 l'acte de baptême, devaient paraître invérifiables et, d'ailleurs, secondaires aux yeux du faussaire.

On remarque que la copie certifiée conforme au ministère de la Guerre n'est pas datée. On pourrait imaginer que

« l'original » fut fourni par Batz en 1814, lors des délibérations de la commission des réclamations ou, encore, en 1815, afin de permettre sa confirmation dans le grade de maréchal de camp. Les précieux renseignements qui m'ont été communiqués par les commissaires généraux (le nouveau terme pour intendants généraux) Albert et Pissot me permettent d'affirmer que le document à copier fut présenté beaucoup plus tard et donc de supposer, sans grandes chances de me tromper, qu'il suivait de peu la dernière lettre de Batz à Latour Maubourg, datée de 1821.

C'est l'intendant de la 1<sup>re</sup> division qui certifie conforme la transcription de l'acte de baptême, or, si Napoléon 1<sup>er</sup> avait créé quelques « intendants », ils n'avaient existé — si j'ose dire — qu'en ordre dispersé. Ce fut Louis XVIII qui instaura, en 1817, le Corps de l'intendance « pour remplacer l'inspection aux revues et le commissariat des guerres ». Il faut attendre 1822 pour que chaque division militaire soit régulièrement et définitivement pourvue de ses intendants, mais la plus importante, la 1<sup>re</sup>, celle de Paris, a les siens dès 1820, et leur « chef » est le général baron de Joinville.

On peut encore se demander pourquoi celui-ci se voit obligé de certifier conforme la copie d'un simple certificat de baptême. Les nouveaux intendants sont devenus, entre autres, les officiers d'état civil de l'armée ; toutefois, seuls les actes les plus importants devaient être soumis à la signature de leur général, ses subordonnés paraphant les autres ; et ceci laisse supposer que la demande de promotion de Batz avait attiré l'attention du ministre Latour Maubourg et que l'affaire était en bonne voie...

Qui donc fit échouer l'opération ? Jean s'attirait des amitiés sincères et même passionnées, mais aussi, on l'a vu, quelques haines tenaces. Si des fermiers ennemis, les Fayon, les Mazin et autres Auvergnats n'avaient guère l'occasion de fouiller dans les papiers du ministère de la Guerre, des militaires comme le comte de Damas qui, depuis Lyon, tentait de s'opposer à la nomination de Batz dans le Cantal, ou comme le maréchal de camp Pelletier, le limogé d'Aurillac, y avaient probablement accès. Certes, les archives et les dossiers étaient, dans ce temps-là, fort mal répertoriés, mais un chercheur rancunier et tenace pouvait tout de même y

découvrir les lettres que je cite au chapitre 1. En date du 28 octobre 1776, Batz demandait au prince de Monbarrey, ministre de la Guerre à l'époque, un brevet d'officier. Il disait être entré « il y a *quatre ans* dans le rég't de la reine » et « *avoir vingt ans passés* ». Une seconde lettre, le Mémoire du comte de Flamarens, le « mestre de camp » de ce régiment des Dragons de la Reine, confirmait la première. « Vingt ans passés » en 1776, cela ne pouvait correspondre à la date de naissance avancée par l'extrait de baptême : 6 décembre 1761.

Il se peut également que quelque militaire, en poste au ministère de la Guerre, fût natif de Tartas ou de ses environs, eût connaissance exacte des origines de Batz, se fût complu à dénoncer la supercherie.

Enfin, il ne faut pas oublier que les véritables certificats de baptême du baron se trouvaient dans deux autres dossiers. On a supposé, à tort, que dans les années 1779-1784, lors des démarches entreprises pour prouver l'ancienneté de sa noblesse, Jean s'était servi d'un acte de baptême d'un autre Batz, descendant reconnu de ce Manaud-le-Faucheur qui fut le compagnon d'Henri IV. Il n'en est rien. Chéron, le successeur d'Hozier, lorsqu'il se refusait à juger Jean digne d'être « présenté au Roi », mettait en doute l'authenticité d'un document plus ancien qui, d'ailleurs, par la suite, fut reconnu parfaitement vrai par la commission spéciale de Louis XVI, chargée de régler cette affaire. Le rapporteur de cette commission, Bréquigny, avait constitué, lui aussi, un « dossier Batz » des plus complets. Les copies du bulletin de baptême du baron à Tartas, en 1754, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale dans les Fonds Chéron et Fonds Bréquigny. J'ignore où ils étaient conservés en 1821, mais je ne pense pas que ces archives eussent été occultées...

Quoi qu'il en soit, le faux fut découvert.

Gosselin Lenotre, dans l'appendice de son ouvrage consacré à Batz, cite des « racontars » qu'il ne rapporte — précise-t-il — que « sous les plus expresses réserves ». Il les tient de « personnes qui ont vécu, pendant de longues années, dans la compagnie de Mme la baronne de Batz, morte seulement en 1855 », et qui l'ont assuré que, sur la fin de sa vie, Jean « se

laissa aller à commettre un faux ». Lenotre ajoute, quelque peu incrédule : « C'est là un point impossible à contrôler. »

En lisant pour la première fois ces lignes, moi aussi je haussai les épaules, sans me douter encore qu'il m'incomberait de « contrôler » ce « point » et de conclure, hélas, à l'évidente culpabilité de mon héros.

## LA MORT

Voilà donc Batz revenu à Chadieu pour y attendre cette promotion méritée qui, pense-t-il, résoudra du moins en partie ses problèmes financiers. Si la mémoire de Claude Redon est quelque peu ternie par l'indigne procès intenté par ses héritiers, d'autres fidèles, Pierre Marque et Barthélemy Pagès, sont là pour entourer Jean de leur affection. Un ami plus récent fait maintenant des séjours prolongés au château. Le baron a su s'attacher cet aide de camp qui le suivit à Aurillac. Lorsque la sous-division militaire du Cantal fut supprimée et son commandant « admis au traitement d'expectative », César Philibert de Combault, comte d'Auteuil, était retourné auprès du prince de Condé. Le grand-père du duc d'Enghien s'étant éteint en 1818, le lieutenant-colonel d'Auteuil s'était fait mettre en disponibilité, gardait son domicile parisien, mais s'attardait volontiers à Chadieu lorsque son ancien chef y résidait. Il appréciait non seulement le bon air auvergnat, le rude charme du baron et celui, plus subtil, de la baronne, mais s'était également engoué de l'une de leurs parentes installée, elle aussi, à Chadieu.

On se souvient que Mme de Batz avait une sœur aînée, Marie Catherine Thilorier qui avait été, d'abord, mariée à son « frère par alliance », le fils de d'Eprémèsnil ; elle avait divorcé pour épouser un abbé défroqué, Claude Joseph Legras de Bercagny. La vie commune s'était révélée à la longue fort peu satisfaisante et les époux avaient fini par se séparer... L'ancien royaliste devenu serviteur zélé de

l'Empire (il avait dirigé la police impériale en Westphalie et ailleurs) avait-il émigré? Avait-il réussi à reprendre du service sous Louis XVIII? Je sais seulement qu'il mourra en 1842. Quant à sa femme, elle était venue se réfugier chez sa sœur Michelle. Mme d'Eprémesnil avait légué à ses deux filles aînées son charme, sa beauté et cet aspect juvénile qui résistait à la cinquantaine. Le célibataire Auteuil, un émigré de la première heure, aimait à écouter sa stricte contemporaine (tous deux atteignaient cinquante-deux ans) dont les rides épargnaient le visage, lui conter ses dramatiques souvenirs de cette France révolutionnaire qu'il n'avait pas connue.

La vie coulait, paisible, à Chadieu, quand de mauvaises, de très mauvaises nouvelles y parvinrent de Paris. Jean de Batz fut avisé que non seulement la promotion attendue n'aurait pas lieu, mais que le fait d'avoir fourni un faux acte de baptême allait entraîner des poursuites judiciaires. Se confia-t-il à ses amis, à son épouse? Je pense que celle-ci ne fut mise au courant que peu de jours avant la mort de son mari.

On peut imaginer les tourments de celui qui, dans sa prime jeunesse, avait tant fait pour redorer le blason familial, pour prouver qu'il descendait de Manaud-le-Faucheur, l'héroïque compagnon du bon roi Henri IV, de celui dont la fière devise était *In omni modo fidelis*, « de toute manière fidèle », de celui dont Louis XVI avait vanté la « parfaite conduite », de celui qui avait su inspirer une entière confiance à Marie-Antoinette, de celui qui, tant de fois, avait risqué sa vie afin que de sauver le Roi et sa famille, de celui qui, pour venger ses souverains, avait nargué les régicides les plus puissants et les avait poussés vers l'échafaud... Le nom de Batz sera-t-il donc déshonoré?

Dans les situations les plus critiques où il s'était trouvé, Jean avait toujours su imaginer des solutions qui le tiraient d'affaire, mais, cette fois-ci, aucune parade ne lui vient à l'idée. Sa santé s'en ressent et, au début d'octobre 1821, il est victime d'une grave attaque d'apoplexie. Il s'en remet, mais si l'esprit reste lucide, le bras droit demeure paralysé. Lui qui avait bravé la mort si souvent qu'il finissait par ne plus croire à la camarde, décide de faire son testament. Il ne peut plus écrire; il faudra donc dicter ses dernières volontés.

Un rendez-vous est pris chez un notaire voisin, celui de Veyre, M<sup>e</sup> Marnat-Courbeyre. Lorsque le testateur est incapable de signer, la présence de deux hommes de loi se révèle nécessaire. M<sup>e</sup> Philipp, « notaire royal à la résidence de la commune d'Orcet », viendra donc assister son collègue. Mme de Batz accompagne son mari ; les deux témoins seront Pierre Marque et le comte d'Auteuil. Le testament dicté, que J.B.M. a retrouvé, commence ainsi :

« Privé du bonheur d'avoir des héritiers en ligne directe, n'en ayant même en ligne collatérale qu'à des degrés très éloignés et avec lesquels je n'ai, depuis longtemps, aucune espèce de communication, voulant donner à mon épouse, Madame de Batz, les témoignages de l'affection que je lui porte et de la reconnaissance que je lui dois pour les services éminents qu'elle m'a rendus dans une infinité de circonstances, et notamment pendant les temps difficiles et orageux de la Révolution où j'ai été plus d'une fois par ses soins et son dévouement arraché aux horreurs de la mort [...] Je dispose de ma fortune en faveur de la vertueuse épouse qui a su me conserver [la vie] par des actes aussi généreux que bienfaisants. J'institue Madame Michelle Augustine Thilorier, mon épouse, héritière universelle de tous mes biens meubles et immeubles. »

Suivent quelques legs à des pauvres de la région et aux domestiques, dont le valet de chambre Beaulieu.

Le testament est daté du 10 novembre 1821.

Deux mois plus tard, jour pour jour, le 10 janvier 1822, le baron Jean de Batz meurt.

Dans la version de cette mort que Gosselin Lenotre rapporte « sous les plus expresses réserves » et qui se fonde sur les confidences des intimes de Mme de Batz, il est dit :

« On prétend que dans les premiers jours de janvier 1822, Louis XVIII dépêche à Chadieu un émissaire chargé de faire savoir à de Batz que le roi était informé de sa déplorable conduite et résolu à laisser la justice suivre son cours dans l'affaire du faux ; que, cependant, pour sauver l'honneur d'un des plus dévoués serviteurs de la monarchie, on accordait au baron vingt-quatre heures, dans le cas où il préférerait échapper par le suicide à une arrestation imminente. Et, le lendemain, on trouva mort dans un pavillon du parc de Chadieu le baron de Batz. »



Il est vraisemblable qu'un « émissaire » de Louis XVIII se soit présenté au début de janvier à Chadieu ; cela expliquerait le départ précipité de Michelle pour Paris, où elle gardait, sans doute, l'espoir de fléchir les autorités concernées (elle sera absente de Chadieu le 10 janvier et les jours précédents) ; mais Jean s'est-il, réellement, suicidé ? Les témoignages directs sur les circonstances de sa mort manquent ; il faut donc se reporter aux deux seuls documents qui nous soient connus.

Le 11 janvier, au matin, Auteuil et Marque se présentent à la mairie d'Autezat.

« Aujourd'hui onze janvier mil huit cent vingt-deux, par-devant nous Benoist Monestier, maire et officier de l'état civil de la commune d'Autezat-la Sauvetat, canton de Veyre, département du Puy-de-Dôme, municipalité d'Autezat, sont comparus messieurs César Philibert Hubert de Combault, comte d'Auteuil, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de celui de l'ordre de Hohenloe et Pierre Marque, receveur de l'enregistrement et des domaines, le premier domicilié à Paris et le second à St Amant-Tallendes, lesquels nous ont déclaré que le dix du mois de janvier heure de six du matin, monsieur Jean, baron de Batz, maréchal de camp des armées du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, âgé de soixante-deux ans [le mot « deux » est barré et remplacé par « un »], époux de dame Michelle Augustine Désirée de Thilrier, est décédé le dix du mois de janvier heure de six du matin de l'an mil huit cent vingt-deux en son château de Chadieu, dépendant de la commune d'Autezat-la Sauvetat ; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur a été faite<sup>1</sup>. »

La veille au soir, Pierre Marque avait adressé une lettre, citée par J.B.M., au procureur général de la cour de Riom, Balthazar Pagès :

« Chadieu 10 janvier 1822

« Mon cher Monsieur,

« Vous partagerez ma vive douleur en apprenant la mort

1. Archives départementales du Puy-de-Dôme.

de M. de Batz. Le malheureux a cessé d'être ce matin à six heures, après soixante-dix heures des plus cruelles souffrances, à la suite d'une attaque d'apoplexie séreuse dont il a été atteint lundi à midi.

« C'était votre ami, c'était le mien, vous le plaidrez, je le regretterai toute ma vie.

« Madame de Batz ignore encore tout son malheur. »

Batz est-il réellement mort d'une « attaque d'apoplexie séreuse » ?

Mon médecin versaillais, le Dr Alain Chausy, a bien voulu me donner des précisions sur les termes employés.

Les dictionnaires médicaux donnent de l'apoplexie la définition suivante :

« Suspension brusque et plus ou moins complète de toutes les fonctions du cerveau, caractérisée par la perte subite de la connaissance et de la motricité volontaire avec persistance de la circulation et de la respiration. »

« L'apoplexie séreuse où l'on décèle la présence de sérosité arachnoïde débute brusquement par une céphalée violente, des vomissements, des convulsions, une torpeur qui aboutit rapidement au coma ; la tension artérielle s'élève, des paralysies peuvent apparaître et la mort survient presque toujours en 48 heures. »

D'après le *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, l'apoplexie séreuse est un accident des plus rares qui était surtout provoqué « par l'injection intraveineuse d'Arsénobenzol ».

Ce médicament, aujourd'hui abandonné, était inconnu en 1822 ; par ailleurs, « la pratique courante des injections n'a fait son apparition que vers 1850, se substituant aux traditionnelles prescriptions de décoctions et de tisanes ».

Et le Dr Chausy consent à hasarder un diagnostic :

« Le terme d'apoplexie séreuse semble, en 1822, avoir la signification d'hémorragie cérébro-méningée.

« L'accident de paralysie d'un bras (premier accident vasculaire probable), la notion de grandes contrariétés pouvant entraîner une hypertension artérielle, l'intensité de la douleur et la durée de l'agonie sont compatibles avec la thèse de la mort à la suite de ce que, en 1990, nous appellerions une hémorragie cérébrale. »

Toutefois, prudent, le Dr Chauvy se refuse à exclure totalement la thèse d'un suicide.

Dans ces explications, quelques mots m'ont rendue songeuse. Certes, ce fameux Arsénobenzol qui pouvait provoquer l'apoplexie séreuse dont Batz serait mort n'existait pas à cette époque. Les injections n'avaient remplacé que vers 1850 les « traditionnelles prescriptions de *décoctions* et de *tisanes* ». Se pourrait-il que certaines décoctions ou tisanes pussent provoquer le même accident que l'Arsénobenzol? Se pourrait-il que Jean en eût délibérément absorbé? M. Stratonovitch, le maire d'Authezat, m'a confié, en plaisantant, que dans sa région les habitants étaient souvent experts en « mauvaises herbes »...

Le poison, a-t-on l'habitude de dire, « c'est une affaire de bonnes femmes! ». Quitte à imaginer le baron acculé au suicide, on le verrait, à la rigueur, se servir d'un pistolet, même de sa seule main gauche.

Et pourtant, la thèse du poison pourrait s'expliquer. La mort par balle aurait été considérée comme volontaire, aurait accrédité les bruits fâcheux du faux commis, ces bruits susceptibles de filtrer, aurait, par conséquent, déshonoré le nom de Batz. Une « bonne » tisane, en revanche, donnerait à la mort un aspect naturel...

Jean aurait pu se tenir ce raisonnement et profiter de l'absence de sa femme pour mettre son projet à exécution...

Pour ma part, si je penche pour la thèse officielle de la mort du baron « à la suite d'une attaque d'apoplexie séreuse », je ne peux — imitant le Dr Chauvy — exclure totalement celle du suicide.

## POST MORTEM

Mme de Batz revenue en toute hâte à Chadieu, le défunt est enterré dans le parc de ce château auquel il s'était tant attaché que, pour le préserver, il avait failli perdre son honneur.

Le faussaire disparu, son « crime » ne sera pas officiellement dévoilé.

Sur la pierre tombale, sa femme fait graver (par ignorance?) une fausse date de naissance, rajeunissant le mort non plus de huit ans moins deux mois, mais de sept ans seulement : 5 décembre 1760.

Michelle continuera à percevoir ce qui revient à une veuve de maréchal de camp ; cela suffira-t-il pour conserver Chadieu ? Ses correspondances avec Marque et un avoué parisien, M<sup>e</sup> Bazin, nous apprennent les innombrables difficultés auxquelles elle se trouve confrontée mais ne nous disent pas quelles furent les solutions qui lui permirent de garder son domaine. Il semble qu'un arrangement intervienne entre elle et les héritiers Redon après qu'elle eut exprimé — comme elle l'écrivit à Bazin — « le désir d'éteindre une discussion à l'injustice de laquelle j'attribue, en grande partie, le fatal événement qui sera le malheur de ma vie<sup>1</sup> » et qu'elle eut obtenu, par le même Bazin, un prêt de cent cinquante mille francs. Ce qui est certain, c'est que, sollicité par l'un des amis de la veuve, le ministre des Finances, le duc de Caylus, accorde une très forte réduction sur le reliquat de ces fameux droits de mutation que Batz se plaignait d'avoir « payé trois

1. Archives départementales du Puy-de-Dôme.

fois [?] sans avoir cessé un instant d'être propriétaire ». Bref, elle parvient à demeurer sur « cette terre qui me rappelle des souvenirs que je ne pourrai jamais oublier, qui me suivraient partout, mais qu'il m'est doux de conserver auprès de celui que j'ai tant aimé<sup>1</sup> ! »

Après la mort de son ami, le comte d'Auteuil renonce à son domicile parisien et vient s'installer définitivement à Chadieu. En 1831, le 22 mai, il a la douleur de perdre sa grande amie « dame Marie Catherine Antoinette Augustine de Thilother, âgée de soixante-deux ans, habitante et domiciliée à Chadieu, née à Bordeaux, épouse de M. Joseph Claude Anne Legras de Bercagny ». Tout comme son beau-frère, Marie Catherine est enterrée dans le parc du château.

Trois ans plus tard, le 30 janvier 1834, vient le tour de « M. César Philibert Hubert de Combault, comte d'Auteuil, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis et de celui du Phénix de Hohenloe, âgé de soixante-cinq ans, originaire de Paris, célibataire, habitant et domicilié au lieu de Chadieu ».

Lui aussi reposera dans le parc.

Mme de Batz a, maintenant, soixante-trois ans ; la nouvelle solitude lui pèse ; elle a gardé des amis dans la capitale ; pourquoi n'y retournerait-elle pas ?

La vente du domaine auvergnat est décidée. Un acheteur se présente en 1836. C'est le baron d'Arbelles. L'affaire est rapidement conclue, mais ni l'ancienne ni le nouveau propriétaire ne tiennent à laisser des tombes dans le parc du château. On procède au transfert. Ce sera dans l'antique cimetière d'Autezat, à l'ombre de la vieille église, que les morts dormiront tous les trois sous la même pierre tombale. Deux noms sont donc gravés à la suite de celui du baron Jean de Batz.

Sa veuve est revenue dans le Paris de sa jeunesse. Des nouvelles d'Authezat (qui, désormais, s'orthographe avec un h) parviennent jusqu'à la rue Saint-Fiacre où loge Mme de Batz : le cimetière du village va être désaffecté.

Le 10 novembre 1841, la veuve s'adresse, par écrit, au maire de la commune, et lui demande la concession d'un

1. Archives départementales du Puy-de-Dôme.

« petit local recollé à l'église du côté de la chapelle de la Sainte Vierge et, cependant, pouvant être considéré comme indépendant de l'église [...] pour y déposer dans un caveau fait à mes frais les restes qui me touchent de si près, avec la réserve d'une seule place destinée à me réunir à tout ce que j'ai eu de plus cher ». Elle offre trois mille francs.

Le conseil municipal délibère, trouve la somme insuffisante, fait une contre-proposition au reçu de laquelle Michelle renonce à son projet.

En 1844, les cercueils des morts d'Authizat sont exhumés et transportés, sous l'œil et le goupillon d'un abbé Bourdier, à quelques centaines de mètres de là, jusqu'au nouveau cimetière où la baronne de Batz, morte en 1855 selon Lenotre, en 1851 selon Olivier Blanc, ne viendra, finalement, pas se « réunir à tout ce [qu'elle a] eu de plus cher ».

On peut lire, aujourd'hui, sur la pierre tombale :

*Ici repose Jean baron de Batz  
Maréchal de camp des armées du Roi  
Chevalier de Saint-Louis  
né le 5 décembre 1760  
décédé à Chadieu le 10 janvier 1822*

*Marie Catherine Antoinette Augustine de Bercagny  
décédée le 21 mai 1831*

*et  
Hubert César Combault  
Comte d'Auteuil  
décédé le 28 janvier 1834*

*De profundis*

Trois des dates figurant sur cette pierre tombale sont inexactes.

Batz, on le sait, n'est point né le 5 décembre 1760, mais le 26 janvier 1754.

D'après les registres de l'état civil de la commune d'Authizat, Marie Catherine de Bercagny n'est point morte le 21 mai 1831, mais le 22 à huit heures du matin, et le comte

d'Auteuil s'est éteint non le 28 janvier 1834, mais le 30 à deux heures et demie du matin.

Si les deux dernières erreurs sont sans grande importance, la première est considérable.

Rémy de Gourmont affirmait :

« Une erreur entrée dans le domaine public n'en sort jamais; les opinions se transmettent héréditairement [...] cela finit par faire l'Histoire. »

Moins pessimiste que le critique, j'ai tenté de rétablir quelques vérités. J'espère y être parvenue.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*







## REMERCIEMENTS

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont aidée dans mes recherches. Ce sont, par ordre de leur entrée en scène dans mon enquête :

- Mme Caucheteux, conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Versailles  
M. Roidot, conservateur en chef à la même bibliothèque  
M. J. H. Ducos, professeur au lycée de Lannemezan et délégué des Vieilles Maisons françaises  
M. Henri de Batz  
M. J. de Viguerie, professeur à l'université de Lille III  
M. A. Poitrineau, professeur à l'université de Clermont II  
M. A. Stratonovitch, maire d'Authezat  
Mlle Francine Leclercq, directrice des Archives départementales du Puy-de-Dôme  
Monsieur le maire de Tartas Mme Daudigeas, documentaliste aux Archives départementales des Landes  
M. Pierre Debofle, Archives départementales du Gers  
Le général R. Bassac, chef du service historique de l'armée de terre au château de Vincennes  
M. Alibert, chef de cabinet du général Bassac  
M. Jean Favier, membre de l'Institut, directeur général des Archives de France  
M. Gérard Ermisse, conservateur en chef aux Archives nationales  
Mme Debbasch, responsable de la restauration des documents aux Archives nationales  
Le commissaire général Jean Albert  
Le commissaire général Pissot  
Le docteur Alain Chausy  
M. A. Debertonne, pharmacien

## REMERCIEMENTS

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont aidé dans mes recherches. Ce sont, par ordre de leur entrée en scène dans mon enquête :

- Mme Caubetoux, conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Versailles  
M. Roibot, conservateur en chef à la même bibliothèque  
M. J. H. Ducos, professeur au lycée de Lannemezan et député des Vieilles Maisons françaises  
M. Henri de Bataz  
M. J. de Vignate, professeur à l'université de Lille III  
M. A. Poinseau, professeur à l'université de Clermont II  
M. A. Stratonovitch, maire d'Aubexat  
Mlle Francine Ledoux, directrice des Archives départementales du Puy-de-Dôme  
Monsieur le maire de Taras Marie Daudigeas, documentaliste aux Archives départementales des Landes  
M. Pierre Deboffe, Archives départementales du Gers  
Le général R. Bassac, chef du service historique de l'armée de terre au château de Vincennes  
M. Ailler, chef de cabinet du général Bassac  
M. Jean Favier, membre de l'Institut, directeur général des Archives de France  
M. Gérard Bristeau, conservateur en chef aux Archives nationales  
Mme Debbsch, responsable de la restauration des documents aux Archives nationales  
Le commissaire général Jean Albert  
Le commissaire général Pascal  
Le docteur Alain Chausy  
M. A. Debernonne, pharmacien

## BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales du Puy-de-Dôme.  
Archives départementales des Landes.  
Archives départementales du Gers.  
Archives historiques de l'armée de terre. Château de Vincennes.  
Archives nationales.
- AUBERT de LA CHESNAYE (François), *Dictionnaire de la noblesse*, Ed. Berger-Levrault, 1980.
- BATZ (Jean, baron de), *les Conspirations et la fin de Jean, baron de Batz*, 2 vol. Calmann-Lévy, 1905-1910.
- BEAUCHESNE (M.A. de), *Louis XVII, sa vie, son agonie et sa mort*, Plon, 1868.
- BERTIER de SAUVIGNY (Guillaume de), *Nouvelle Histoire de Paris : la Restauration*, Diffusion Hachette, 1977.
- BEUGNOT (comte), *Mémoires*, Dentu, Paris 1889.  
Bibliothèque municipale de Versailles.
- Biographie nouvelle des contemporains ou dictionnaire raisonné*, Librairie historique, Paris 1820.
- Biographie universelle ancienne et moderne*, Thoisnier-Desplaces, 1843.
- BLANC (Olivier), *Madame de Bonneuil*, Robert Laffont, 1987.
- BUCHET et ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, Ed. Paulin.
- CASTELNAU (Jacques), *Histoire de la Terreur*, Librairie Académique Perrin, 1971.
- CASTELOT (André), *Marie-Antoinette*, Amiot-Dumont, 1956.
- CASTELOT (André), *Louis XVII*, Librairie Académique Perrin, 1968.
- CASTELOT (André) et DECAUX (Alain), *le Grand Dictionnaire de l'histoire de France*, (1<sup>er</sup> volume), Librairie Académique Perrin, 1979.
- CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mémoires d'outre-tombe*, La Pléiade, 1951-1952.

LE BARON DE BATZ

- CHÉNIER (André), *Œuvres complètes*, La Pléiade, 1958.
- CHRISTOPHE (Robert), *Danton*, Librairie Académique Perrin, 1964.
- Concordance des calendriers grégorien et républicain*, Clavreuil, 1963.
- DEL CER de PUYMÈGE (comte), *les Vieux Noms de France*, Ed. A la Vieille France, 1939.
- Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1896.
- Dictionnaire de biographie française*, Ed. Latouzey, 1949.
- Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*, Ed. Vendôme, 1983.
- FUNK-BRENTANO (Franz), *l'Affaire du collier*, Hachette, 1903.
- GREY (Marina), *Hébert, le « Père Duchesne », agent royaliste*, Librairie Académique Perrin, 1983.
- , *Enquête sur la mort de Louis XVII*, Librairie Académique Perrin, 1988.
- HAMPSON (Norman), *Robespierre*, Ed. Montalba, Paris, 1982.
- HYDE de NEUVILLE (baron), *Mémoires et Souvenirs*, (1<sup>er</sup> volume), Plon, 1888.
- LENOTRE (Gosselin), *Marie-Antoinette. La captivité et la mort*, Librairie Académique Perrin, 1951.
- , *le Vrai Chevalier de Maison-Rouge*, La Palatine, Genève, 1959.
- , *le Baron de Batz*, Librairie Académique Perrin, 1896.
- LESTAPIS (Arnaud de), *la « Conspiration de Batz »*, Société des Etudes Robespierriennes, Paris, 1969.
- MATHIEZ (Albert), *l'Affaire de la Compagnie des Indes*, Félix Alcan, 1920.
- MATRAT (Jean), *Robespierre ou la tyrannie de la majorité*, Hachette, 1971.
- MELCHIOR-BONNET (Bernardine), *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire*, Larousse, 1965.
- MICHELET (Jules), *Histoire de la Révolution française* (2<sup>e</sup> volume), La Pléiade, 1962.
- Nouveau Dictionnaire de biographie française et étrangère*, Ed. Square Charles Dickens, Paris, 1972.
- Nouvelle Biographie universelle*, Ed. Firmin Didot, 1852.
- SÉDILLOT (René), *le Coût de la Terreur*, Librairie Académique Perrin, 1989.
- SENAZAR (Gabriel), *Mémoires*, Barrère et Berville, Paris, 1824.
- WENDEL (Hermann), *Danton*, Payot, 1932.